



Procès-verbal

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 18 mars 2026, à 19 h 30

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport (salle RC19), Québec

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M ^{me} Francine Dion	Présidente
■ M. Jean Thibault	Trésorier
■ M. Aristote Disonama	Secrétaire
■ M. Keven Bédard	Administrateur
■ M. Maxime Falardeau	Administrateur
■ M. Charles Gillespie	Administrateur
■ M ^{me} Louise Sauvageau	Administratrice
■ M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice

Absences

■ M. Mathieu Beaudoin	Administrateur
■ M ^{me} Maryline Côté	Administratrice

Autres présences

■ M. Stéphane Lachance	Conseiller du district électoral de Val-Bélair
■ M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
■ M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes participent à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

Ordre du jour

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 18 mars 2026, à 19 h 30

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport (salle RC19), Québec

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 30
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 31
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2026	19 h 35
4.	Période d'information du membre du conseil municipal	19 h 40
5.	Période de questions et commentaires du public	20 h 00
6.	Maison des jeunes	20 h 20
7.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none"> ■ 7.1 Programme – Initiatives en faveur de la biodiversité ■ 7.2 Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025 ■ 7.3 Table de concertation des conseils de quartier ■ 7.4 Demande de présentation du Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec ■ 7.5 Résolution du Conseil de quartier de Val-Bélair concernant l'amélioration des circuits et aménagements du transport en commun à Val-Bélair 	
8.	Correspondance et trésorerie	21 h 20
	<ul style="list-style-type: none"> ■ 8.1 État des revenus et dépenses 	
9.	Affaires internes	21 h 25
	<ul style="list-style-type: none"> ■ 9.1 Préparation pour l'AGA 	
10.	Divers	21 h 30
10.	Fin de l'assemblée	21 h 32



Procès-verbal

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 18 mars 2026, à 19 h 30

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport (salle RC19), Québec

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 34, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Maxime Falardeau, dûment appuyée par M. Jean Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2026

Résolution CQVB 26-CA-13

Sur proposition de M^{me} Louise Sauvageau, dûment appuyée par M^{me} Lyne Vézina, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2026 après avoir corrigé quelques erreurs de typographie.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Période d'information du membre du conseil municipal

Le conseiller municipal, M. Stéphane Lachance, présente quelques-uns des suivis réalisés dans le dernier mois, en réponse à des questionnements qui lui ont été adressés par des citoyens et citoyennes. Tout d'abord, concernant la mauvaise couverture du signal cellulaire dans certains secteurs, une rencontre avec la Ville est prévue dans les prochains jours,



considérant les enjeux de sécurité qui pourraient en découler. Aussi, il assure le suivi de la réparation des trous dans la chaussée sur la route l'Aéroport, soit près de l'intersection de l'avenue de la Montagne et de la rue Amiral, et entre la rue de l'Esplanade et la rue de Montolieu.

M. Lachance mentionne avoir eu l'opportunité de s'entretenir avec M. Yannick Fauteux, président du Réseau de transport de la Capitale (RTC), concernant les arrêts jugés dangereux et problématiques. L'évaluation est actuellement en cours par le RTC et un suivi sera fait à la prochaine réunion.

M. Lachance signale plusieurs enjeux de locaux vécus par les organismes communautaires de Val-Bélair. Des discussions sont en cours afin de les relocaliser dans les locaux vacants du Centre culturel Georges-Dor. Également, il précise que la Ville a confirmé le financement de 58 000 \$ à Loisirs Action Val-Bélair, pour l'organisation des activités culturelles et musicales pour l'été 2026.

Dans les derniers jours, il a rencontré plusieurs citoyens et citoyennes qui lui ont partagé différentes problématiques, notamment concernant des non-conformités de zonage, la vitesse excessive sur la route de l'Aéroport, l'entretien de la chaussée sur le chemin Bélair, le trafic important sur le boulevard Pie-XI, l'élargissement du ponceau sur la rue de Montolieu, la vétusté du joint d'expansion sur le viaduc de la route Sainte-Geneviève et l'inégalité de l'asphaltage des trous d'homme. Il est actuellement en démarches auprès des travaux publics de la Ville et fera les suivis requis.

Il a également rencontré un groupe de promoteurs, concernant un projet de construction d'une centaine de maisons, qui se retrouve dans une impasse. Avec l'aide de la Ville, une personne a pu être attribuée au suivi de ce projet. À la question d'un membre pour connaître l'emplacement de ce projet de construction, M. Lachance reviendra avec plus d'informations lors d'une prochaine réunion.

Enfin, à la dernière réunion du conseil d'arrondissement, une motion de reconnaissance a été adoptée à l'attention de M^{me} Francine Dion, qui quittera la présidence du conseil de quartier de Val-Bélair après 21 années d'implication. M. Lachance lit la résolution et remet un certificat honorifique à M^{me} Dion.

« CONSIDÉRANT que M^{me} Francine Dion s'est impliquée avec constance et générosité au sein du conseil de quartier de Val-Bélair pendant 21 années;

CONSIDÉRANT que son engagement bénévole a contribué à enrichir les discussions, à faire avancer de nombreux dossiers et à améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier;



CONSIDÉRANT que, pendant plus de deux décennies, elle a offert son temps, son écoute et son jugement au service de sa communauté, incarnant pleinement l'esprit de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT que l'implication de personnes comme M^{me} Dion est essentielle à la vitalité démocratique de nos quartiers et au lien avec les citoyens et leur milieu de vie;

IL EST PROPOSÉ :

Que le conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles exprime sa profonde reconnaissance et ses sincères remerciements à M^{me} Francine Dion pour ses 21 années d'engagement au conseil de quartier de Val-Bélair;

Et que nous soulignons l'empreinte positive qu'elle laisse dans la communauté.

Nous lui souhaitons maintenant de profiter pleinement de ce temps retrouvé... même si, connaissant les gens engagés comme elle, il y a fort à parier qu'elle continuera à garder un œil attentif sur ce qui se passe dans son quartier!

Au nom du conseil d'arrondissement et des citoyens, merci M^{me} Dion pour ces 21 années de dévouement – et pour tout ce que vous avez apporté à Val-Bélair. »

Les membres félicitent et applaudissent M^{me} Dion pour cet hommage.

Dans un autre ordre d'idées, un membre signale la présence d'un panneau électoral toujours en place sur la route de l'Aéroport. Un autre membre mentionne qu'une pancarte interdisant de souffler la neige en raison de la présence d'un cours d'eau a été installée près de son domicile, mais sans qu'il y ait présence dudit cours d'eau. M. Lachance fera les suivis nécessaires.

5. Période de questions et commentaires du public

Un citoyen partage sa préoccupation concernant l'aggravation des nids de poule et le lignage de la chaussée. M. Lachance l'informe que la Ville réalise uniquement les réparations urgentes en attendant le dégel. Le lignage sera également refait lorsque la température sera plus clémente. Enfin, il mentionne que de la peinture époxy sera dorénavant utilisée pour les bandes cyclables, pour plus de durabilité.

Un citoyen se plaint de l'augmentation de la circulation sur le boulevard Pie-XI dans les dernières années.



Un citoyen mentionne avoir discuté avec le Service de transport et de mobilité intelligente (STMI) de la Ville et que les feux de circulation seront changés prochainement, ce qui permettra leur reprogrammation et favorisera la fluidité de la circulation sur le boulevard Pie-XI.

Un citoyen suggère de ramener une équipe de travaux publics disponible dans chaque arrondissement, ce qui faciliterait l'entretien et l'efficacité d'exécution.

Un citoyen souhaite connaître le meilleur moment pour demander l'ajout d'activités de loisirs et à qui s'adresser. M. Maxime Thibeault lui fournira les informations demandées.

6. Maison des jeunes

Les membres accueillent M. Jean-François Bougie, directeur de Alternactif 12-35, anciennement la Maison des jeunes l'Escapade. Il présente son parcours personnel et professionnel, de même que l'historique de l'organisme, les services offerts et leur évolution dans les dernières années. Il précise que l'organisme dessert la population de Val-Bélair, de Loretteville, des Châtels et de Neufchâtel. Il offre les services suivants :

- Local jeunesse pour les 12-18 ans;
- Travail de rue et travail de milieu pour les 12-35 ans et même plus;
- Projet de prévention par les sports, les loisirs et la culture;
- Projet de prévention de consommation et de surconsommation.

M. Bougie présente ensuite la composition de son équipe d'intervenants qui travaillent fort pour créer des liens avec les personnes qui fréquentent l'organisme et pour comprendre leur réalité. Puis, il donne des exemples d'activités et d'interventions réalisées.

Également, il mentionne que l'organisme fermera pendant 3 jours, en guise de moyens de pression, pour l'amélioration des conditions de travail des travailleurs des organismes communautaires.

En terminant, il invite la population à prendre connaissance des services offerts sur le site Web (www.alternactif12-35.com) et à s'impliquer au sein du conseil d'administration.

Les membres remercient M. Bougie pour sa présentation.



7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

7.1. Programme – Initiatives en faveur de la biodiversité

M. Keven Bédard informe les membres que le projet de concours des jardins fleuris a été approuvé. Il s'affaire à remplir la documentation requise afin de définir la date et l'endroit où se tiendra l'événement.

7.2. Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025

M^{me} Louise Sauvageau précise que le rapport a été rédigé et qu'il sera joint au rapport annuel 2025 du conseil de quartier.

M. Maxime Thibeault fait savoir que les paramètres de la nouvelle mouture du programme de sécurité routière sont maintenant connus et qu'ils ont été transmis par courriel aux membres. Il les invite à en prendre connaissance et à réfléchir aux activités qui pourraient être organisées.

7.3. Table de concertation des conseils de quartier

La présidente mentionne qu'une Table a eu lieu récemment mais qu'elle n'a pas été en mesure d'y assister.

7.4. Demande de présentation du Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec

M. Maxime Thibeault précise que la résolution CQVB 26-CA-10 adoptée à la dernière réunion a été soumise au STMI, puis fait la lecture de la réponse reçue :

« Les travaux de sécurisation des transports (motorisés et actifs) et de fluidification de la circulation se poursuivent de façon continue, à mesure du déploiement de la Stratégie de sécurité routière et des opportunités offertes par des interventions conjointes avec le Service de l'ingénierie, notamment lorsque vient le moment de procéder à la réfection des réseaux souterrains. »



Entre autres interventions d'actualité, mentionnons les suivantes :

Travaux effectués en 2025 :

- *Aménagement de bandes cyclables sur la rue de l'Etna entre le boulevard Pie-XI et la route de l'Aéroport*
- *Réaménagement de la rue Jean-Bardot*

Travaux planifiés en 2026 :

- *Poursuite du déploiement des seuils de ralentissement (rues à confirmer)*
- *Allongement de la voie de virage à droite à l'approche ouest de l'intersection formée de l'avenue Industrielle et de l'autoroute Henri-IV*

Travaux prévus à plus long terme (2027+) :

- *Construction d'un nouveau trottoir et élargissement des bandes cyclables sur le boulevard Pie-XI Nord sur une distance de 100 mètres au sud de la rue de Montolieu*
- *Quant à la fluidification de l'intersection Pie-XI / Industrielle, l'élaboration de scénarios de réaménagement est toujours en cours*

Également, plusieurs interventions d'aménagement et de signalisation ont été réalisées aux abords des écoles primaires de Val-Bélair afin d'améliorer la sécurité des déplacements des élèves, notamment par l'ajout de mesures d'apaisement de la circulation, l'amélioration du marquage et la mise à jour de la signalisation.

Année	École	Interventions
2025	L'Orée-des-Bois	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Installation des balises sur la saillie de la rue des Camarades</i>
2025	Jules-Émond	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Installation des balises centre-rue sur l'avenue de la Montagne et à proximité de la rue des Élèves</i> • <i>Marquage des silhouettes des écoliers sur l'avenue de la Montagne Est et des traverses piétonnes en échelle</i>
2025	Amédée-Boutin	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Installation de deux panneaux lumineux des limites de vitesse variable sur l'avenue de la Montagne Ouest</i>



Année	École	Interventions
2025	Myriade	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de deux intersections surélevées (l'Eldorado et l'Embâcle) • Réaménagement du trottoir et construction des saillies sur la rue de l'Etna devant l'école
2026	Chanterelle	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de la signalisation et du marquage du corridor scolaire (en planification)
2026	L'Orée-des-Bois	<ul style="list-style-type: none"> • Prolongement de la saillie existante sur la rue des Camarades (en planification)
2026	Val-Joli	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de la signalisation sur la rue Grimaldi (réalisée) • Révision de la signalisation et du marquage du corridor scolaire (en planification)

Enfin, mentionnons que le minutage, le phasage et la synchronisation de tous les feux de circulation du secteur Val-Bélair ont été révisés à l'été-automne 2024. »

En terminant, M. Maxime Thibeault mentionne que le STMI propose de réserver sa visite lorsque des options seront à discuter avec les citoyens, ou que les projets planifiés pourraient avoir des impacts sur les propriétés privées.

7.5. Résolution du Conseil de quartier de Val-Bélair concernant l'amélioration des circuits et aménagements du transport en commun à Val-Bélair

M. Maxime Thibeault rappelle que le conseil de quartier a choisi une approche en 2 volets. Comme mentionné précédemment, M. Lachance a eu l'opportunité de s'entretenir avec le président du RTC. De son côté, il poursuit ses démarches en vue d'organiser la séance d'information demandée. Il transmettra les informations qui lui ont été fournies par les membres pour aider le RTC à se préparer à cette séance. M. Keven Bédard mentionne qu'une consultation des citoyens à cet effet a été publiée sur la page Facebook du conseil de quartier mais qu'elle n'a rapporté aucune information supplémentaire.





M. Bédard fait savoir que les publications sur les médias sociaux du conseil de quartier font l'objet de très peu de republications, et suggère que la Ville puisse s'abonner aux pages de conseils et repartager les contenus, assurant une plus grande visibilité.

8. Correspondance et trésorerie

8.1. État des revenus et dépenses

Le trésorier présente son rapport. Le solde du compte était de 1556,66 \$ au 28 février 2026. Ce montant inclut le solde du budget de fonctionnement pour l'année 2026 d'un montant de 1143,43 \$, de même que le solde de la subvention reçue pour le projet de sécurité routière, qui s'élève à 413,23 \$.

M^{me} Francine Dion informe les membres que le chèque de l'École du Val-Joli pour la réalisation de l'activité de sécurité routière 2025 a été retrouvé et qu'elle s'occupe de le récupérer.

Résolution CQVB 26-CA-14

Sur proposition M. Keven Bédard, dûment appuyée par M^{me} Lyne Vézina, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 83,65 \$ (chèque #297) à M^{me} Louise Sauvageau, pour l'achat de fournitures diverses pour l'activité de sécurité routière réalisée en septembre 2025.

La résolution est acceptée à l'unanimité.

Résolution CQVB 26-CA-15

Sur proposition de M^{me} Lyne Vézina, dûment appuyée par M^{me} Louise Sauvageau, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 115 \$ (chèque # 298) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance régulière du mois de février 2026.

La résolution est acceptée à l'unanimité.



9. Affaires internes

9.1. Préparation pour l'AGA

M. Maxime Thibeault mentionne avoir reçu quelques candidatures en vue de la prochaine AGA. Aussi, il précise que les dépliants sont en cours de distribution et qu'une trousse de communication a été fournie afin de publiciser l'événement sur les médias sociaux. Il invite les personnes qui souhaitent s'impliquer à poser leur candidature.

M^{mes} Francine Dion et Louise Sauvageau, de même que M. Maxime Falardeau annoncent qu'ils ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat.

Le rapport annuel 2025 n'étant pas finalisé, M. Maxime Thibeault rappelle qu'il est requis de pouvoir l'adopter avant l'AGA. À cet effet, une séance spéciale se tiendra dès 19 h, le 15 avril prochain. Puis, M^{me} Francine Dion annonce que M. Bernard Poirier, de la Société historique de la Haute-Saint-Charles, sera le conférencier invité de l'AGA.

10. Divers

Aucun sujet n'est discuté.

11. Fin de l'assemblée

À 21 h 21, l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Jean Thbault, il est résolu de procéder à la levée de la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M. Aristote Disonama.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Aristote Disonama, secrétaire